

Le MORVAN après la REVOLUTION

La population du Morvan, naturellement amie de la gloire et des hauts faits militaires, bien que pourtant elle ait peu de sympathie pour le manie- ment des armes, s'attacha fortement au nouvel empereur, et lui voua un amour sincère. Le guerrier était pour elle une espèce de demi-dieu ; volon- tiers elle l'eût cru immortel. En effet, longtemps après que Napoléon Ier eut payé, sur le rocher de Sainte-Hélène, son tribut à la nature, les Mor- vandiaux refusaient de croire à sa mort, comme si un héros ne devait jamais mourir. Ils prouvèrent surtout leur attachement pour le grand homme, quand, en 1815, il quitta l'île d'Elbe pour venir régner encore cent jours à Paris. A son passage à Saulieu, à Rouvray, il fut accueilli aux cris mille fois ré- pétés de "Vive l'Empereur !" au bruit de la mousqueterie et au son des clo- ches, lancées à toute volée. Nos bons campagnards, ivres de joie, se portè- rent à sa rencontre et le saluèrent avec le plus vif enthousiasme. On vit, dans ces villes, de vieux militaires, des larmes dans les yeux, s'approcher de sa voiture et en baiser les roues.

Pourtant, son ambition, qui coûta tant de sang à la France et porta la désolation et le deuil en tant de familles, avait enlevé, chaque année, au Morvan, un bon nombre de ses enfants. Plus d'une mère, près de se séparer d'un fils bien-aimé, qu'elle n'espérait plus revoir, avait maudit, dans son coeur ulcéré, l'auteur de sa peine. Combien de familles avaient été mises à une dure contribution, parce que leurs enfants, retenus par les larmes d'une mère désolée, ou désertant les champs de bataille, où la mort moissonnait en reine, avaient fui au sein des forêts ! N'importe ; à peine les pleurs avaient-ils cessé de couler que tout était oublié, et que l'Empereur régnait sur les coeurs ; tant était grand le prestige qui s'attachait à sa personne, tant était fort l'amour qu'on lui portait !

Tout le monde connaît les désastres qui amenèrent la chute de l'Empire. La grande armée de la Sainte-Alliance passait le 21 décembre 1813 le Rhin et envahissait. De glorieuses journées ne firent que retarder la marche des alliés sur la capitale. Néanmoins elles inspirèrent de la confiance à la na- tion. On vit alors, malgré la proclamation de Schwarzenberg, menaçant les paysans de la potence, s'ils étaient pris les armes à la main, se former dans le Morvan, comme dans l'est de la France, des corps de partisans pour harceler l'ennemi et le tenir en échec.

Au commencement de février 1814, le maire d'Alligny, Laurent Primard, manifesta au sous-préfet de Château-Chinon le désir de se mettre à la tête de ses administrés et d'établir un corps d'observation sur la route de

Saulieu à Autun. Ce projet généreux n'obtint pas les sympathies de cet administrateur. Cependant, le maire d'Alligny, suivant son ardeur patriotique, que le sous-préfet n'osait pas blâmer ouvertement, et guidé par le curé, dont il avait épousé la nièce, ramasse ses gens et va se poster avec eux à la jonction des départements de la Nièvre, de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, au lieu-dit les Latois, Latebroe, nom qui exprime assez bien l'aspect de la localité.

Le 5 mars, un détachement de cinq cents Autrichiens, dont cent cavaliers, traversait Saulieu, se rendant à Autun, où il entra le soir. Nos Morvandiaux n'eurent garde de l'inquiéter ; mais, dans la nuit, revint un caporal étranger, nommé Franz Meuzel, dans une voiture courant la poste. Il portait des dépêches au prince de Lichsteinten, resté à Montbard. Aussitôt les hommes du poste s'élançent, saisissent le cheval et font l'estafette prisonnière. Ils la fouillèrent, la trouvèrent munie de trois lettres en langue allemande, que le percepteur Rasse porta à Saulieu, afin d'en connaître le contenu. Elles annonçaient, entre autres, que, de Saulieu à Autun, il y avait deux routes, l'une passant par Arnay-le-Duc, plus sûre, mais beaucoup plus longue ; l'autre par Lucenay-l'Évêque, plus courte, mais très dangereuse, à cause des bois qu'elle traverse et des défilés qu'on y rencontre, surtout entre le Pierre-Ecrite et Chissey ; qu'une poignée d'hommes, embusquée là, suffirait pour arrêter une armée entière.

Meuzel fut conduit, le 7, escorté d'un piquet de gardes nationaux d'Alligny, à Château-Chinon, où il fut écroué. Le sous-préfet l'annonça à son supérieur, mais s'il était bon il était loin d'être brave. Il tremblait à la pensée de l'étranger ; il n'osait parler ouvertement à son subordonné ! Le lendemain, cet administrateur se transporta à la prison et procéda à l'interrogatoire du soldat détenu. L'Autrichien avait refusé de répondre un seul mot aux gens d'Alligny et à ses conducteurs, bien qu'il entendît et parlât assez correctement le français. Le détenu accepte de répondre et le sous-préfet rapporte ensuite un fait semblable, arrivé à Joigny, et qui attira des maux sur la ville.

Le 8, un détachement de trois cents cavaliers autrichiens traversa Saulieu pour se rendre à Autun. Arrivés aux Latois, ils trouvèrent la route couverte de gens armés, qui leur fermèrent le passage ; mais ils se jetèrent dans la traverse et purent ainsi continuer leur route. Bientôt, le tocsin se fait entendre dans toutes les communes environnantes, et les campagnards, armés de fusils, de faux et de piques, se portent aux Latois. Quinze cents à deux mille hommes s'y trouvent réunis sous le commandement du percepteur Rasse, auquel s'adjoignirent bientôt Collenot, capitaine de la garde nationale de Moux, et Hubinet, colonel de celle de Chissey.

Cependant le maître de poste à la Pierre-Ecrite, par crainte d'être saccagé, avait consenti à faire parvenir à Semur et à Montbard deux dépêches autrichiennes. Cette condescendance attira sur sa maison la colère des partisans, qui la mirent à contribution et lui auraient fait à lui-même un mauvais parti, s'il n'avait fui inaperçu.

Jusque-là, le camp n'avait rien entrepris de sérieux ; mais alors il fut informé que trente cavaliers ennemis se trouvaient au château de Lucenay-l'Évêque. L'occasion était favorable pour signaler son zèle contre les envahisseurs de la patrie et jeter la terreur parmi les ennemis. L'attaque fut résolue. Nos Morvandiaux se divisent en deux bandes, ayant à leur tête Collenot et Rasse. La première arriva, sans donner l'éveil, jusque sous les murs du château. La seconde, entravée dans sa marche par les habitants de Lucenay, qui redoutaient, pour leur bourg, les conséquences de ce coup de main, fut le salut des Autrichiens ; ils s'enfuirent par une porte mal gardée, et en furent quittes, malgré deux décharges consécutives, pour un homme tué et quelques chevaux blessés.

Ce premier succès, quoique faible, produisit l'effet qu'on en attendait. Le camp grandit en renommée et les montagnards s'y rendirent en foule. On y vit arriver trente gardes forestiers, bien armés, envoyés par Brochet, inspecteur des forêts.

Cependant Hubinet, renfermé dans son château de Chissey, avec des gens déterminés, attendait l'occasion de frapper un coup. Elle se présenta bientôt. Il avait été dénoncé au commandant des forces alliées, à Autun, qui pensait le surprendre avec tous ses partisans. Le général autrichien envoya donc, de nuit, deux à trois cents cavaliers contre lui. Mais Hubinet, ayant été prévenu par Desbois, aubergiste à Lucenay, venu à Chissey à course de cheval, s'avança avec ses gens jusqu'à pont de Louvert, où il les embusqua. La nuit était profonde. Quand le détachement ennemi fut entièrement passé, il commanda une décharge générale, qui abattit plusieurs hommes et un plus grand nombre de chevaux. Les étrangers, n'osant repasser sur le pont, se jetèrent à droite et à gauche de la route et furent poursuivis par les paysans, qui en firent un carnage, de manière qu'il n'en rentra que quelques-uns à Autun.

Cette seconde affaire répandit une sorte de stupeur parmi les alliés. Ils résolurent aussitôt de former un camp d'observation de 40 000 hommes aux environs d'Autun.

Le 15 mars, le sous-préfet, en vertu d'ordres supérieurs, écrivit au maire d'Alligny pour une levée en masse des habitants, et nomma Dutout, brigadier à Montsauche, pour les commander.

Cependant l'Empereur, informé de ce qui se passait en Morvan, ordonna à son chambellan, de Forbin-Janson, de se rendre au camp des Latois et d'en prendre le commandement avec le titre de colonel. Il se trouva donc, le 19 mars, avec son état-major, à Château-Chinon, d'où il se dirigea sur Alligny et alla loger au presbytère, qui devint son quartier général. Le 21, le maire reçut l'ordre de se soumettre au chambellan de l'Empereur pour la direction des forces locales et pour la défense du pays, tandis que les communes étaient invitées à fournir des vivres pour les hommes et des fourrages pour les chevaux. Le lendemain, Hubinet réunit ses forces à celles de Forbin-Janson, qui se trouva ainsi seul chargé du commandement général.

Le colonel se mit aussitôt en communication avec les maires des communes, stimula leur zèle patriotique et prescrivit des levées en masse, afin de se porter sur Autun et d'empêcher la livraison de contributions énormes, imposées par les ennemis. Après avoir arrêté des troupeaux de boeufs, que l'on conduisait au camp des Chaises, il voulut tenter un coup de main sur le camp lui-même et s'emparer de quelques pièces de canon. Il choisit donc, pour cette tentative hardie, quatre à cinq cents des plus braves de ses partisans, s'avance en silence avec eux et pénètre dans le camp, au milieu de la nuit. Mais l'alarme ayant été donnée, il se vit bientôt enveloppé par quatre mille Autrichiens et forcé de chercher son salut dans la fuite. Il commande un feu de peloton, qui force l'ennemi à ouvrir un passage. La petite troupe gagna, à travers bois, le château de Montjeu. De là, de Forbin-Janson se rendit à Château-Chinon, où il trouva onze caisses d'armes avec des détachements d'hommes et de chevaux, qui lui étaient destinés ; mais il apprit bientôt la capitulation de Paris et l'abdication de Fontainebleau. Dès lors, il licencia ses hommes pour se retirer dans ses foyers. Tout était terminé.

Quinze jours après, l'Empereur partait pour l'île d'Elbe qu'il quitta secrètement le 27 février de l'année suivante, pour venir en France reconquérir le trône brillant dont il était descendu. Dans sa course rapide et triomphante, Napoléon traversa le nord-est du Morvan et se reposa quelques instants au château de Chissey. Mais la fortune l'abandonna enfin pour toujours. La bataille de Waterloo, perdue le 18 juin 1815, fut la consommation de la ruine du puissant empire qu'il avait fondé au prix de tant de victoires et de tant de sang répandu. Une seconde invasion s'ensuivit.

De nouveau maîtresse de la France, les armées étrangères se répandirent dans les provinces de la rive droite de la Loire, et le Morvan fut parcouru en tous sens. Bien qu'elles n'y aient séjourné que peu de temps, le pays en fut grevé et s'en ressentit douloureusement. A Bazoches, par exemple, on estime, à vue de pièces, que le montant des fournitures faites en ce lieu et dans les environs, s'éleva à 22,24 F. Les habitants des campagnes, effrayés, s'enfuirent à leur approche et coururent se cacher, avec leurs troupeaux, au fond des bois ; à peine quelques villageois, plus intrépides, se hasardèrent-ils à rester au hameau, devenu désert et silencieux.

A leur passage à Alligny, les alliés, qui s'y étaient réunis en force, à cause de la réputation de bonapartisme que le camp des Latois avait faite au pays, en traitèrent assez durement les habitants. On s'attendait même au pillage et à l'incendie ; néanmoins, tout se borna aux menaces et à la crainte, si ce n'est à l'égard du curé, homme bon et généreux, mais connu par ses opinions politiques, qui lui avaient valu, dans les Cent-Jours, la décoration de la Légion d'Honneur.

Plusieurs officiers de l'état-major ayant pris leur logement au presbytère, traitèrent d'abord leur hôte avec toutes sortes d'égards et de bienveillance. Mais devenu bientôt l'objet de la surveillance la plus rigoureuse, le curé comprit que des délations malveillantes avaient été faites contre

lui. En effet, il avait été accusé, outre ses opinions politiques, d'avoir reçu chez lui les chefs du camp des Latois, de s'être entendu avec eux sur les mesures à prendre, et même d'avoir laissé fondre, dans son propre foyer, des balles pour cette destination.

Le jour du départ arrivé, sa maison fut dévastée, son mobilier chargé sur des chariots, et lui-même emmené prisonnier à la suite de l'armée. A quel sort dut-il dès lors s'attendre ? Les tristes pensées qui agitérent son âme et le blanchirent pendant la première nuit qu'il passa à Autun, montrent assez qu'il sentait toute la gravité de sa position. Heureusement pour lui, ses supérieurs, prévenus à temps, étaient accourus et l'avaient réclamé auprès des chefs. Ceux-ci, sur leurs instantes sollicitations, consentirent enfin à le leur remettre, sous la condition d'une grave correction, qui fut laissée à leur choix.

Ce n'était pas la première fois que le bon curé avait vu sa tête menacée. Déjà prêtre en 1789, il avait dû, pendant la terreur, pour éviter la hache révolutionnaire, quitter le costume ecclésiastique et revêtir l'uniforme de soldat. Gendarme à Arnay-le-Duc, sa nouvelle profession l'obligea, quelquefois, à poursuivre, en vertu d'ordres barbares, ses confrères dans le sacerdoce, métier pénible pour lui sans doute, et presque aussi terrible que la mort.

Il lui arriva donc, un jour, d'être envoyé, sur une dénonciation, avec un de ses nouveaux collègues, pour arrêter un prêtre, un de ceux qu'on nommait alors réfractaires. Mais que faire dans cette funeste occurrence ? Se saisir de l'innocente victime pour l'envoyer au supplice, cela répugnait à son cœur d'homme et encore plus à sa conscience de prêtre ; la laisser publiquement s'échapper, c'était se dévouer lui-même à une mort certaine ! Telles étaient les pensées que, chemin faisant, il roulait dans son âme.

Cependant nos deux gendarmes approchaient de la maison qui avait donné asile au vertueux prêtre ; déjà ils étaient près d'arriver, lorsque s'adressant tout à coup à son compagnon d'armes : "Camarade, lui dit-il, il ne faut pas que le gibier nous échappe, cernons la maison" ; et tandis que le satellite dévoué aux ordres de Robespierre, se postait d'un côté, lui accourait lestement par la porte opposée. Le misérable dénonciateur avait dit vrai ; le prêtre fidèle était là, payant une dette sacrée ; il récitait son bréviaire.

A la vue du redoutable uniforme, l'ecclésiastique frissonne, le livre lui échappe des mains. "Sauve, sauve, lui dit alors une voix amie, sauve bien vite ; sous ce costume qui t'effraie, reconnais un confrère, un ami ; néanmoins, sauve-toi bien vite, car je ne suis pas seul" ; et le prêtre, stupéfait, s'échappait rapidement, et le gendarme, grommelant de ce qu'on les avait trompés, rejoignait son collègue qui ne soupçonna pas la pieuse fraude.

L'année qui suivit le départ des alliés, fut une époque bien cruelle pour la France. La présence de tant d'étrangers, qu'il fallut nourrir et payer, l'avait épuisée. Les récoltes, que des pluies continuelles avaient gâtées, produisirent peu et mûrirent fort mal. Aussi, une disette terrible et dont le Morvan, en particulier, souffrit beaucoup, se manifesta bientôt. Au printemps de l'année 1817, le blé devint si rare, qu'il coûtait 12 ou 13 F la mesure ; le pain se payait jusqu'à 60 c le demi-kilogramme chez les boulangers ; les pommes de terre se vendaient 16-18 F les deux hectolitres ; le vin valait 1 F la bouteille.

La plupart des Morvandiaux se ruinèrent pour se procurer quelque peu de mauvais pain. Beaucoup n'en mangèrent pas depuis le commencement du printemps jusqu'à la moisson, qui heureusement fut précoce et abondante. On se nourrit, dans les campagnes, d'herbes sauvages, cueillies dans les prés, de racines arrachées dans les forêts, et d'autres végétaux aussi malsains que dégoûtants. On rencontrait, çà et là, des personnes pâles, livides, exténuées de besoin, et même tombant de faiblesse le long des chemins. L'enfant à la mamelle demandait en vain au sein maternel une nourriture que les privations avaient tarie ; son aîné réclamait-il du pain, il ne recevait, le plus souvent, que de brûlantes larmes, dont une mère désolée inondait son visage ! Et pourtant on ne murmurait point, on n'accusait personne ; on se résignait. Nos moeurs ont bien changé ! Le peuple des campagnes a toujours désigné cette funeste époque sous le nom de mauvaise année.

Dans ces circonstances, une bande de 17 voleurs, poussés par la passion du mal autant que par le besoin, forma une horrible société, qui porta la crainte et l'effroi dans la partie sud de notre contrée. Ces misérables, réunis des communes de Préporché, de Larochemillay, de Sémelay et de Villapourçon, se livrèrent à divers excès ; ils attaquèrent, entre autres, le château de Bouton, près Verrières-sous-Glaine, où l'un d'eux trouva la mort devant la résistance énergique du propriétaire. Une autre bande, composée de huit malfaiteurs, ourdit, en revenant d'une foire de Château-Chinon, l'abominable complot d'assassiner un pauvre meunier de Villapourçon, avec toute sa famille, pour enlever l'argent qu'il possédait. Ce projet fut exécuté, en partie, avec d'horribles circonstances. Ces brigands étaient vulgairement nommés chauffeurs, à cause de la barbarie, avec laquelle ils brûlaient les membres de leurs victimes, pour les forcer à déclarer où était leur argent.

Arrêtés par suite de cet affreux assassinat, ces derniers furent traduits devant la cour prévôtale de la Nièvre, et condamnés au supplice capital, qu'ils subirent à Château-Chinon. Le terrible instrument de la justice humaine fut dressé sur la principale place de la ville, où sept d'entre eux furent exécutés en présence d'une foule immense de personnes, que la nouveauté du spectacle avait attirées. Le gouvernement, en punissant ces grands coupables dans les lieux qui avaient été témoins de leur crime, voulut donner, par là, un exemple salutaire à notre population et la détourner à jamais de pareils attentats.

Les années qui suivirent furent une époque de prospérité et de bonheur pour le Morvan, comme pour toute la France. Les guerres continuelles qui, pendant plus de vingt ans, ensanglantèrent le sol de l'Europe et arrachèrent tant de bras à l'agriculture, avaient entièrement cessé. Nos Morvandiaux s'occupaient activement de la culture de leurs champs, tandis qu'un gouvernement doux et paternel faisait flurir le commerce et l'industrie. Aussi, le règne de Louis XVIII, qui finit par la mort de ce prince, le 16 septembre 1824, laissa de précieux souvenirs parmi eux. "C'était un bon roi, celui-là", répétaient-ils ; mais leur extrême crédulité, exploitée en 1830, leur a imprimé un tout autre sentiment sur son successeur.

Par suite du concordat de 1801, le Morvan tout entier, si ce n'est la partie comprise dans le département de l'Yonne, qui fut unie au diocèse de Troyes, était repassé sous la juridiction des évêques d'Autun. Mais les antiques sièges de Nevers et de Sens ayant été rétablis en vertu d'un nouveau concordat, conclu le 11 juin 1817, entre le roi de France et le souverain pontife, la partie comprise dans le département de la Nièvre fut attribuée, en 1822, au diocèse de Nevers ; celle renfermée dans le département de l'Yonne, à celui de Sens. Les nouveaux prélats, après les soins donnés aux affaires les plus urgentes, s'empressèrent de visiter leurs diocésains du Morvan. Partout les populations montrèrent le zèle le plus ardent, et accoururent, en foule, sur leurs pas. Mais nulle part peut-être l'affluence ne fut aussi grande qu'à Ouroux, à Montsauche, à Alligny, où Monseigneur Millaux, évêque de Nevers, administra, au mois de septembre 1825, le sacrement de confirmation. De mémoire d'homme, ces paroisses n'avaient reçu de visite épiscopale ; aussi l'élan fut-il général. Le nombre des fidèles fut si grand, que le prélat se vit contraint, à cause de l'insuffisance des églises, de confirmer sur les cimetières et les places publiques. Le jubilé séculaire, qui se célébra, deux ans plus tard, fut aussi une époque d'enthousiasme religieux pour le Morvan ; la foi et la piété, que nos bouleversements politiques avaient tant affaiblies, se ranimèrent alors dans les coeurs.

La révolution du mois de juillet 1830, qui renversa le trône de Charles X, trouva de nombreux partisans parmi nos Morvandiaux. On répandit alors le bruit que ce prince voulait rendre les dîmes au clergé, rétablir les corvées, et même faire manger de l'herbe au peuple. C'en était assez pour qu'ils applaudissent à la chute du monarque régnant et de sa dynastie, et pour rendre populaire l'avènement de la branche d'Orléans. En effet, rien n'effraie autant nos bons compatriotes que la pensée du rétablissement de la dîme ecclésiastique ; c'est pour eux un véritable cauchemar. Aussi, à la faveur de cet épouvantail puéril, on leur fera croire les choses les plus ridicules et les plus absurdes. Cela se comprend, en quelque sorte, de la part d'une population généralement pauvre, et qui, d'ailleurs, accorde beaucoup à la crédulité et peu au raisonnement.

Le règne de Louis-Philippe, qu'on a nommé, à juste titre, le gouvernement d'argent et du bien-être matériel, a été très favorable, sous ce rapport, au Morvan, jusque-là si abandonné. C'est pendant les 18 années qu'il dura, que furent jetés sur les rivières et les torrents ces ponts nombreux, que nous remarquons dans nos montagnes, et que furent exécutées ces routes

magnifiques qui les parcourent en tous sens. L'agriculture, de son côté, fut encouragée et fit des progrès notables. L'instruction fut aussi propagée ; mais, malheureusement, l'éducation n'ayant pas marché de front, il s'ensuivit, ici, comme dans le reste de la France, une désorganisation funeste dans les idées et dans les principes religieux.

En 1832, le samedi 28 juillet, un effroyable incendie consuma, en moins de deux heures, le village de Planchez et en fit un monceau de décombres. 67 familles furent réduites à une extrême détresse, sans vêtements, sans pain, sans asile. A cette triste nouvelle, les coeurs s'émurent, et la compassion, naturelle aux Morvandiaux, produisit des merveilles. De toutes parts, des quêtes s'organisèrent, d'abondantes aumônes furent recueillies, et le désastre fut promptement réparé. Cette année-là, un léger tremblement de terre agita tout le Morvan. Déjà, cinquante ans auparavant, on avait ressenti une semblable secousse.

Rien n'est plus nuisible à notre contrée qu'une longue sécheresse. Le sol, par suite de sa nature arénacée et de sa position presque partout très inclinée, s'égoutte rapidement. Il a besoin, par conséquent, d'être fréquemment arrosé. En 1834, une température extrêmement élevée se déclara au commencement du printemps, et pendant deux mois entiers, les moissons subirent les rayons brûlants d'un soleil de feu. Bientôt la végétation s'arrêta et le pays fut menacé d'une épouvantable stérilité.

Naturellement religieuse, la population du Morvan devait, en cette inquiétante conjoncture, se tourner vers le ciel et sentir se ranimer ses sentiments de foi et de confiance. Elle eut, en effet, recours au Dieu de ses pères, et réclama hautement ses anciennes miséricordes. Bientôt des processions se forment de toutes parts et se rendent pieusement aux lieux les plus renommés par la dévotion populaire. La ville de Château-Chinon tout entière, les paroisses d'Anost, d'Arleuf, de Chaumard, de Corancy, d'Ouroux, de Planchez, s'acheminent vers la chapelle de Notre-Dame-de-Faubouloin, bâtie sur un rocher, au milieu des bois, à l'est de Corancy. Celles de Saint-Marc à Dun, de Saint-Grégoire à Sainte-Magnance... devinrent le but de semblables pèlerinages. La pluie, qui tomba le lendemain du rendez-vous général à Notre-Dame-de-Faubouloin, augmenta singulièrement la confiance des fidèles envers la Sainte-Vierge, honorée d'un culte spécial en cette solitude.

Depuis cette époque, jusqu'à l'année 1846, le Morvan offre peu de faits d'un intérêt général et dignes de remarque. Il était alors tout occupé à la confection de ses chemins et à fonder les ponts qui servent à franchir les rivières et les torrents. L'une des routes les plus importantes, qui traversent le Haut-Morvan, celle de Nevers à Dijon, fut exécutée, de 1836 à 1840, aux frais communs de l'Etat et des départements de la Côte-d'Or et de la Nièvre. Le pont, sur lequel elle traverse la rivière de Cure, auprès de Gouloux, coûta 80 000 F. Il est, par sa masse et son élévation, par sa longueur et l'importance de la chaussée, qui unit deux montagnes, le plus remarquable de tous. L'année de son achèvement, il fut solennellement inauguré, en présence de M. Dupin aîné, procureur général à la cour de cassation et député de Clamecy, des autorités administratives de l'arrondissement de

Château-Chinon et d'un grand concours de peuple. Il reçut alors le nom de Pont-Dupin, en souvenir de l'homme à la puissante influence duquel il était dû ; mais il est plus connu sous celui de Pont-du-Saut, à cause de la magnifique cascade qui bondit à cent mètres plus haut et forme une des curiosités naturelles du Morvan.

L'année 1844 vit la bénédiction de la première pierre de la somptueuse basilique de Dun-les-Places. Cette cérémonie se fit aussi en présence de M. Dupin, des curés et des maires de toutes les communes environnantes, d'une foule de peuple, et aux détonations, cent une fois répétées, de deux canons braqués sur le sommet de la montagne dite le Haut-du-Château, qui domine le village des Places, au nord.

Deux ans après, aux mois d'août et de septembre, le Morvan tout entier fut livré au trouble le plus profond, à l'agitation la plus tumultueuse. Il s'agissait d'un bruit d'incendies, qui s'était propagé de toutes parts avec une excessive rapidité. Des chaleurs, aussi longues que fortes, avaient rendu les toits de chaume extrêmement inflammables ; il en était résulté quelques sinistres. L'imprudence et la malveillance en causèrent bientôt un plus grand nombre. Les communes de Marigny-l'Eglise, de Saint-Brancher, de Saint-Germain-des-Champs, de Saint-Léger-de-Fourcheret, eurent leurs incendies.

Soudain mille bruits étranges se répandent. Des troupes d'incendiaires peuplent les forêts, rôdent autour des haies, et des buissons ; ici, on en a vu quelques-uns fuyant avec la rapidité du chevreuil ; là, quelques autres ont été arrêtés, encore munis d'objets propres à propager l'élément dévastateur... Chaque jour, la renommée, qui grossit tout, apporte la nouvelle de plus terribles désastres, et assigne à telle ville, à tel bourg, à tel village le jour où il sera incendié.

Effrayés par ces contes, nos crédules campagnards s'attendent, à tout instant, au malheur redouté ; ils ne goûtent plus de repos. Qui n'en a pas été témoin, ne peut se faire une idée exacte de l'agitation et de l'effervescence qui régnaient dans toute la contrée, mais particulièrement au nord. A peine le soleil était-il descendu sous l'horizon, que le son du tambour, les décharges répétées d'armes à feu, des cris lugubres, annonçaient au loin que les villageois, de retour des travaux des champs, se tenaient sur leurs gardes et veillaient sur leurs habitations.

Les sous-préfets d'Avallon, de Clamecy et de Château-Chinon, assistés des procureurs du roi, parcoururent les communes de leurs ressorts pour rassurer les habitants ; mais leurs avis et leur autorité furent presque toujours méconnus par des gens disposés à ne céder qu'à la peur ; quelques-uns en proie à l'exaltation osèrent même les menacer de violence. Un fort détachement de dragons, envoyé de Nevers, parcourut la partie nivernaise du pays, afin d'y rétablir l'ordre. Un semblable détachement, venu d'Auxerre, en fit autant pour la partie avallonnaise.

Qui serait étonné qu'au milieu d'une telle agitation et sous l'influence de semblables idées, on crut voir partout des incendiaires ? En effet, un oiseau qui s'envolait inaperçu d'un buisson, un animal dans sa ronde de nuit, ou toute autre cause, devenaient autant de sujets d'alerte, qui mettaient tout un village en émoi. Et comme les battues n'amenèrent aucun résultat, on se livrait aussitôt aux réflexions les plus ridicules, les plus absurdes. Ici, c'étaient des physiiciens, qui aveuglaient le monde ; là, des hommes malfaisants, qui avaient le talent de se métamorphoser en bêtes, à volonté !... Pauvre peuple ! quelle triste ignorance au milieu du siècle des lumières !

De la précipitation et de la méprise résultèrent souvent de graves accidents. A Brassy et en divers autres endroits, des gardiens de nuit tuèrent ou blessèrent des voisins inoffensifs. Inutile de dire qu'il eût été, dans ces graves circonstances, imprudent et fort dangereux de voyager, surtout pendant la nuit.

Tous ces bruits, toutes ces alarmes, toute cette effervescence cessèrent avec la pluie qui tomba vers le 20 du mois de septembre. Revenus au calme et à la réflexion, nos campagnards, qui avaient accusé les prêtres et les nobles d'être les instigateurs et les soutiens de ces malfaiteurs imaginaires, eurent honte de leurs discours absurdes et injurieux, et déposèrent leurs préventions. Mais ils ne reviennent quelquefois d'une idée ridicule que pour en adopter une plus ridicule encore. A cette époque, commença la putréfaction des pommes de terre, et cette maladie qui, chaque année ensuite, a atteint ce précieux tubercule, fut encore attribuée aux prêtres.

Pourquoi le peuple cherche-t-il dans le clergé la cause de la plupart des maux qui l'affligent ? Pourquoi, trop souvent, s'obstine-t-il à voir des ennemis dans ses pasteurs, eux qui, par état et par éducation, sont appelés à prendre part à toutes ses misères et à soulager, par tous les moyens en leur pouvoir, ceux qui sont dans la souffrance et les peines ? Où en trouver la source, sinon dans une injuste prévention, née de nos bouleversements politiques et sociaux, et dans les mauvaises doctrines, répandues à profusion dans ces derniers temps ?

Par suite de la putréfaction des pommes de terre et de la mauvaise récolte de 1846, une disette assez forte affligea toute la France et particulièrement nos montagnes, toujours peu approvisionnées. Mais, grâce à la charité publique, qui fit des prodiges de générosité, nos Morvandiaux éprouvèrent une gêne inaccoutumée et non une famine. Le prix du blé n'excéda pas huit francs le double-décalitre, et celui du pain trente-cinq centimes le demi-kilogramme.

Comme il arrive souvent, l'abondance remplaça bientôt la disette. La récolte de 1847 fut si productive, que le même poids de pain descendit subitement à douze centimes. Le seigle ne valut plus que un franc trente-cinq

centimes. Les autres céréales et le vin subirent la même décroissance de prix.

Telle était l'aisance générale, lorsqu'une révolution subite, inattendue, renversa, le 24 février 1848, le trône et la dynastie qu'une autre révolution avait fondés, dix-huit ans auparavant, et amena la proclamation de la république. Cet événement, prompt comme la foudre, jeta tous les honnêtes gens dans la stupeur et la consternation. On craignait, avec raison, que cette jeune république ne marchât sur les traces de son aînée. Le souvenir des proscriptions et des exécutions sanglantes de 1793 était encore si présent à tous les esprits ! Mais le peuple de nos campagnes, toujours ami de la nouveauté, salua son avènement avec enthousiasme. Il pensait que son tour de dominer était arrivé, et il espérait que le nouveau gouvernement lui fournirait le moyen d'augmenter son bien-être aux dépens des personnes dont la fortune excitait sa jalousie. C'est avec une véritable tristesse qu'on peut constater ici le funeste changement qui s'est opéré dans l'esprit des Morvandiaux depuis la douloureuse époque de 1793. Il est également pénible de dire que le gouvernement de Louis-Philippe y avait coopéré, en ne protégeant pas suffisamment et en ne soutenant pas, avec assez de zèle, les principes vrais et solides, sans lesquels nulle société ne peut subsister longtemps.

Au récit des événements accomplis dans la capitale, nos campagnards commencèrent à sourire, et bientôt à parler plus haut que de coutume. Dans plusieurs localités on en vint à l'émeute proprement dite. Les anciens droits d'usage et pacage, dans les forêts seigneuriales, en furent partout le prétexte et souvent la cause première ; on en demandait la restitution prompte, immédiate. Il faut convenir que le dépouillement de ces antiques concessions, faites à des conditions onéreuses, ainsi que la rigueur des lois forestières, ont réduit la population du Morvan à un grand état de gêne pour la nourriture des bestiaux et le chauffage.

Vers le milieu de mars, les habitants d'Arleuf, réunis en foule et armés, se portèrent sur Château-Chinon, où résidait le haut administrateur de la terre de la Tournelle. Le 20 du même mois, les gens de la commune de Planchez, soulevés au son lugubre du tocsin, accouraient tous, armés de fusils, de faux, de cognées, de piques, au chef-lieu, dans le but de revendiquer leurs droits. Ces deux émeutes furent réprimées par l'énergie du sous-préfet de Château-Chinon, appuyé de la garde nationale de cette ville, et surtout par de prudentes concessions, faites au nom des propriétaires.

Tandis que ceci se passait vers le centre du pays, on vit arriver à Bazoches un rassemblement de plus de cinq cents personnes. Cette foule d'émeutiers était composée des habitants des communes de Fontenay, de Metz-le-Comte, de Nuars et de Teigny, qui prétendaient aussi se faire réintégrer, de gré ou de force, en certains droits dans les forêts du voisinage. A leur

arrivée, ils investirent le château, dont ils trouvèrent les portes fermées, et se préparèrent à le forcer. Dans la cour on voyait, rangés en bataille, les brigades de Lormes et de Vézelay et environ trente hommes de coeur, bien armés, qui, au bruit du soulèvement, étaient accourus à la défense des nobles châtelains. Quelques concessions, dictées par la prudence, calmèrent cette populace. Sur un signal de ses chefs, elle effectua sa retraite sans qu'on eût aucun malheur à déplorer.

La maison de Chastellux, connue par ses bienfaits autant que par l'ancienneté de sa noblesse, entendit aussi gronder l'émeute autour de son manoir ; mais la garde nationale d'Avallon dissipa bientôt l'attroupement. Nos campagnards, en voyant la répression énergique des soulèvements populaires et la condamnation sévère des chefs les plus compromis, comprirent enfin que le mot république ne signifiait pas littéralement désordre, anarchie, et rentrèrent dans le calme.

Dès lors, le nouveau régime devait naturellement moins leur sourire ; mais, lorsqu'ils virent surtout que, malgré la rareté du numéraire, que la défiance avait fait disparaître, il fallait payer l'impôt de 45 c par F, frappé par le gouvernement provisoire, ils n'eurent pour la république que des paroles de malédiction, et ce mode de gouvernement leur parut le pire de tous. Aussi les entendait-on journellement réclamer un gouverneur et, quand, au 10 décembre 1848, ils furent appelés à élire un président, leur joie fut au comble. Ils votèrent tous, comme un seul homme, pour le prince Louis-Napoléon Bonaparte, persuadés qu'ils nommaient un empereur.

Sans décrire le terrible incendie qui, le dimanche 14 mai de la même année, dévora l'église de Brassy et une partie de ce village, et le vol sacrilège qui, dans la nuit du 25 au 26, dépouilla la vieille église de Dunles-Places de tous ses vases sacrés, venons au choléra, ce terrible enfant du Caucase. Il semble qu'à chaque fois que la France fait une révolution, cette cruelle épidémie se charge de l'en punir. En 1832, Paris et la plupart de nos villes de province furent décimés par ce fléau, contre lequel les secours de l'art ont été jusqu'ici impuissants ; mais il avait respecté le Morvan. Il n'en fut pas de même lorsque, en 1849, il reparut tout aussi redoutable que la première fois. Alors nos campagnes, moins heureuses, en éprouvèrent les tristes atteintes.

La présence du mal asiatique fut constatée, au mois de juin, à Château-Chinon, pays à l'air pur et sain. Sur 73 personnes, qui présentèrent les effrayants symptômes de la maladie, 37 succombèrent sous la violence des spasmes. De ce nombre furent la supérieure de l'hôpital et la soeur infirmière ; celle-ci mourut victime de sa charité. Le lendemain, toute la ville, en larmes, accompagnait les restes mortels de la bonne soeur à leur dernière demeure, tandis que Dieu, dans le ciel, couronnait ses vertus chrétiennes et héroïques. A la Chaise, près Planchez, vingt personnes furent emportées au mois de septembre. A Bazoches on signala cinq cas seulement.

Tandis que cette redoutable épidémie agissait sur les corps, une autre maladie, non moins terrible dans ses effets, travaillait les esprits et les pervertissait de toutes parts, en Morvan comme dans le reste de la France : le socialisme. Les doctrines funestes, les écrits incendiaires, répandus avec une effrayante profusion et une infernale persévérance, produisirent bientôt des fruits empoisonnés. Nos Morvandiaux, si accessibles à la corruption, ne surent pas se préserver des atteintes du mal qui minait la vieille société française, et menaçait de remplacer la civilisation européenne par la barbarie et l'impiété. Déjà, en 1849, ils avaient, par leur vote, envoyé à l'assemblée législative des représentants de la nouvelle hérésie politique ; déjà la partie nivernaise s'applaudissait d'avoir contribué à l'élection de deux socialistes, sortis de ses montagnes, lorsque les idées démagogiques, grandissant toujours, finirent par diviser les voisins, et même les familles, et portèrent le trouble et la discorde partout. On proférait, de tous côtés, des menaces contre l'ordre et la paix publics ; les hommes honnêtes, même ceux qui s'étaient montrés les plus bienfaisants, s'entendaient assigner effrontément à 1852, époque fatale où tous les pouvoirs politiques devaient être renouvelés, lorsque le Prince-Président de la république, par son coup d'état du 2 décembre 1851, vint, en accomplissement de sa promesse, rassurer les bons et faire trembler les méchants. L'hydre du désordre, blessée à mort, fit entendre d'horribles sifflements. Elle agita ses sept têtes et montra autant de gueules béantes et prêtes au carnage. A Quarré-les-Tombes, à Château-Chinon, à Lormes, à Montsauche, à Moulins-Engilbert, à Ouroux, à Saulieu et dans plusieurs autres endroits, il y eut des arrestations ; mais au bout de quelques semaines de détention, la clémence du Prince-Président rendit les inculpés, à peu d'exceptions près, à la liberté. Plaise à Dieu qu'elle les ait aussi rendus à de meilleurs sentiments.

Jetons un coup d'oeil rétrospectif sur la première moitié de ce 19e siècle. La main qui détruit est toujours plus habile que celle qui édifie. Il suffit, à la fin du 18e siècle, de quelques instants pour anéantir les établissements religieux fondés par la piété de nos pères. Les abbayes, les prieurés, les couvents de toute espèce, qui avaient coûté tant de sacrifices, et où la piété et la vertu avaient fleuri si longtemps, disparurent tout à coup de la surface du sol morvandiau. Plusieurs églises, bâties à grands frais, furent démolies ou affectées à des usages profanes. Ce que le 18e siècle avait pris à tâche de détruire, le 19e s'est efforcé de le réparer, non pas sur une aussi vaste échelle, mais du moins autant que les circonstances et ses ressources le lui ont permis.

Ainsi, les soeurs de la Charité chrétienne de Nevers reprirent le soin des hôpitaux de Château-Chinon et de Moulins-Engilbert, fondèrent des maisons à Lormes, à Saint-Hilaire, à Onlay, à Ouroux et à Planchez ; celles de la Providence de Vitteaux, appelées à la direction de celui de Saulieu, fondèrent un second établissement dans cette ville, à Rouvray, à Quarré-les-Tombes ; celles de la Providence de Portieux à Alligny ; celles du Saint-Sacrement d'Autun à Anost, à Lucenay ; les religieuses de Saint-Joseph de Bellay s'établirent à Sermages, à Saint-Léger-de-Fougeret ; celles de la Croix-de-Saint-André de Poitiers formèrent des succursales à Bazoches, à

Chastellux ; celles de la Sainte-Famille s'établirent à Saint-Honoré... On trouve des frères de la doctrine chrétienne à Château-Chinon, à Lormes, à Alligny...

Mais le principal de tous ces établissements, celui qui, par son importance, rappelle les anciennes abbayes fondées par nos pères, est le monastère de Bénédictins de Sainte-Marie-de-la-Pierre-qui-Vire, situé au sein des forêts, qui couvrent la partie méridionale de la commune de Saint-Léger-de-Fourcheret, près Quarré-les-Tombes. Il a été ainsi nommé d'une claire fontaine, dédiée à la Sainte-Vierge, et d'un dolmen druidique, monument grossier d'un autre âge. Le lieu où il s'élève est un désert inculte, dont le silence n'est troublé que par la voix du torrent, qui bondit au pied du rocher sur lequel il est bâti. Il fut cédé gratuitement au vénérable abbé Jean-Baptiste Muard, fondateur et premier supérieur, par la maison de Chastellux, dont nos montagnes publieront longtemps les vertus et les bienfaits.

Le nouveau monastère, construit en juillet 1849, n'était qu'à demi-achevé, lorsque les bons religieux voulurent prendre possession de leur solitude et commencer leur vie austère et pénitente. La bénédiction des pieux cénobites et leur prise d'habits eurent lieu, le 3 octobre de l'année suivante, dans l'église paroissiale de Saint-Léger, juste au milieu du 19^e siècle. A cette touchante cérémonie assistaient plus de 80 prêtres, toutes les autorités de la commune, la garde nationale et une foule de fidèles, de tout âge et de toute condition, au nombre d'environ quatre mille personnes. Des larmes d'émotion et d'attendrissement coulèrent de presque tous les yeux, lorsque les révérends pères, étendus sur la dalle du sanctuaire, prononçaient les vœux solennels d'un engagement volontaire, et commençaient le sacrifice, qui ne doit finir qu'avec leur vie. Le soir, l'assemblée tout entière, rangée en une longue procession, voulut accompagner, à travers les forêts, jusqu'à leur solitaire demeure, les dignes religieux, dont elle semblait ne se séparer qu'à regret. Il n'est donné qu'à la religion de produire, d'un côté, un dévouement si admirable, et d'exciter, de l'autre, un si vif et si attendrissant enthousiasme !

Pillées par les révolutionnaires, en 1793, les églises du Morvan conservèrent longtemps les traces de leurs mains sacrilèges et présentèrent, pendant bien des années, l'aspect le plus pauvre, le plus affligeant. Privées de leurs pasteurs dans ces circonstances malheureuses, la plupart demeurèrent dans une longue et triste viduité. Lorsque des jours meilleurs eurent permis au clergé de se recruter et de réparer ses pertes, le veuvage cessa, et les nouveaux pasteurs s'occupèrent avec zèle du soin de la maison de Dieu et pourvurent à son embellissement autant que leurs faibles ressources le permirent.

Plusieurs de ces églises, ne présentant plus une grandeur en rapport avec le nombre des fidèles qui y venaient prier, furent augmentées. Ce sont, entre autres, celles de Blismes, d'Anost, de Cussy-en-Morvan, de Glux, d'Alligny, de Gouloux, de la Roche-en-Brenil, de Molphey, de Planchez, de

Quarré-les-Tombes, de Liernais, de Saint-Brisson... D'autres, n'offrant ni l'espace nécessaire, ni une solidité suffisante, ont été reconstruites en entier ; ce sont celles de Château-Chinon, de Chalaux, de Ménessaire, de Saint-Didier-en-Morvan, de Dun-les-Places, de Montsauche et de Mhère. Celle de Dun-les-Places, bâtie au centre de la commune, à plus de trois kilomètres de l'ancienne, est un magnifique monument de style roman.

Depuis sept ans on travaillait à la construction de cet édifice ; les rochers de granite, arrachés, par blocs énormes, du sein des montagnes boisées du voisinage, s'étaient, sous la main de l'artiste, façonnés de mille manières et entassés, par assises régulières, de la base au sommet ; de riches verrières brillaient dans ses 43 fenêtres, et une croix, ruisselante d'or et attestant la munificence du fondateur, étincelait à la pointe de sa flèche de granite. Le moment était donc venu de le consacrer solennellement. Le 9 septembre 1851, jour choisi pour la cérémonie, l'évêque de Nevers, assisté de ses vicaires généraux, se rendit aux Places, où il fut bientôt entouré d'environ cent vingt ecclésiastiques, tant de son diocèse que de ceux de Dijon et de Sens ; des autorités civiles, administratives et judiciaires du département ; des brigades de gendarmerie des villes voisines, et d'une foule de personnes, de tout âge et de toute condition, accourues du Morvan et des environs, au nombre de huit à dix mille. Les places qui avoisinent l'édifice, les chemins, les champs étaient encombrés de brillants équipages.

Pie IX, pour récompenser les sacrifices immenses et le religieux dévouement du fondateur, Marie-Augustin-Xavier Feuillet, lui fit remettre, en ce jour solennel, la décoration de chevalier de son ordre pontifical. Quelques semaines après, l'empereur Napoléon III, alors président de la république, s'associant aux sentiments de gratitude du pontife, l'élevait au grade d'officier de l'ordre de la Légion d'Honneur. Cet heureux et touchant accord du chef de la société religieuse et du chef de la société civile, pour reconnaître une grande et sainte oeuvre, offre un spectacle vraiment édifiant pour tous et encore plus glorieux pour celui qui en était l'objet.

Parlons maintenant du vaste réservoir établi sur le cours de la rivière de Cure, au marais des Settons, pour faciliter la navigation de la Basse-Yonne. Les premières études du projet eurent lieu en 1787 ; mais les divers bouleversements politiques en avaient toujours fait ajourner l'exécution. Enfin les travaux furent définitivement adjugés à Nevers, en 1854, et effectués sous la surveillance des ingénieurs Cambuzat, Lepeuple et Otry de Labrit. Les dépenses, nécessitées par l'acquisition des terrains et la confection des travaux, se sont élevées à 1 250 000 F.

En 1858, l'entrepreneur, Ferrichon, avait à peu près terminé son oeuvre ; déjà le réservoir offrait aux yeux des spectateurs son immense surface de vingt-deux millions de mètres cubes d'eau. Alors eurent lieu l'inauguration solennelle du lac et la bénédiction de la croix monumentale érigée sur le parapet extérieur du barrage. Le jour fixé pour cette cérémonie, le 13 mai, fê-

te de l'Ascension, le préfet de la Nièvre se rendit aux Settons accompagné de ses sous-préfets et d'une foule de personnes de distinction. Près du barrage, au nord, on voyait, adossé à la montagne, un autel champêtre, dont le ciel formait le dôme et les forêts faisaient l'ornement naturel. Au-dessous, sur les pentes voisines, se pressaient les flots des populations du Haut-Morvan, accourues dans leurs costumes de fête et que reflétaient les eaux pures du lac. A un signal donné, la foule tombe à genoux et la messe commence au milieu du recueillement public. Le saint sacrifice terminé, le vicaire général de Nevers, délégué pour remplacer le premier pasteur du diocèse indisposé, prit la parole. Le préfet prit ensuite la parole.

Après la cérémonie, un somptueux banquet, offert par le commerce de bois de Paris, et dressé sous deux tentes, formées avec des bouleaux fleuris, réunissait 80 convives, l'élite de l'assistance.

Quelques mois après, une autre cérémonie, toute religieuse, mettant encore en mouvement la population du Haut-Morvan. Au sommet d'une de ses montagnes les plus élevées, qui se dresse à l'est de Mère, et d'où l'on jouit du plus magnifique coup d'oeil, une jolie chapelle venait d'être érigée, en l'honneur de la Sainte-Vierge, par la munificence de M. Dupin, procureur général près la cour de cassation et sénateur. Son style est le roman du 11^e siècle. Le clocher, qui s'élève en avant du portail, domine tous les environs et s'aperçoit de plus de douze lieues, à l'ouest. Jamais lieu plus pittoresque, plus grandiose, pour l'effet, ne pouvait être choisi.

Le 21 septembre, l'évêque de Nevers, répondant à l'appel de l'illustre fondateur, se rendit, accompagné de ses vicaires généraux, sur le Haut-du-Banquet ; c'est le nom de la montagne honorée désormais d'un des sanctuaires les plus révéérés du pays. Une foule de peuple, parmi laquelle on remarquait tous les prêtres des environs, toutes les notabilités des villes de Lormes, de Château-Chinon, couvrait la montagne. Ce fut au milieu de cette nombreuse assistance que le prélat bénit solennellement la chapelle, sous le titre de Notre-Dame-du-Morvan, nom à jamais cher à nos montagnes.

Les rites religieux achevés, le pontife, vivement ému à la vue de l'immense concours de pieux fidèles qui l'entourait, et inspirant sa mâle éloquence au contact de toutes les circonstances qui donnaient à cette fête un cachet tout particulier de grandeur locale, fit longtemps retentir les échos d'alentour de cette voix puissante, qui portait sa parole jusqu'aux derniers rangs des masses les plus compactes et les plus nombreuses. L'éloquent évêque toucha l'assemblée par sa parole toute de feu et d'à-propos. Chacun se félicitait d'avoir pu assister à une fête si émouvante. En 1863, le souverain pontife Pie IX, sur la prière du fondateur, a enrichi le sanctuaire de Notre-Dame-du-Morvan, de précieuses indulgences. Aussi, le 8 septembre, jour de la fête de la chapelle, on voit accourir sur le Haut-du-Banquet de nombreux pèlerins, attirés par ces pieuses faveurs.

Le 22 juin 1861, un orage, en tout semblable à celui de 1745, se forma du côté de Decize. On le vit bientôt, avec effroi, s'avancer sur le Morvan, où il éclata, vers cinq heures du soir. Une vingtaine de communes au moins de la partie méridionale furent ravagées. Le terrible fléau détruisit les moissons, arracha les arbres, culbuta les maisons. Poursuivant sa course dévastatrice, l'ouragan arrive sur le Morvan autunois, où il exerce les mêmes dégâts, renverse sur l'église de Sommant son joli clocher, achevé depuis quelques années seulement, et passe ensuite dans le département de la Côte-d'Or, où il réduit à une profonde misère les habitants.

Dans la nuit du 7 au 8 novembre de la même année, un crime jeta, par son cynisme, la stupeur parmi les populations du Haut-Morvan. Un misérable jeune homme, perverti par ces émigrations, trop communes à ce moment-là, arrachait, sous un faux prétexte, à ses foyers, un malheureux villageois de Brassy et l'assassinait près de Saint-Brisson. Claude Jeannin, après avoir fouillé sa victime, jette le cadavre dans des broussailles et s'enfuit avec la voiture qui les avait transportés. Arrêté le 18 à Paris, dans une maison infâme, et ramené sur le théâtre du crime, il fut jugé à Nevers, condamné à mort, et exécuté à Château-Chinon, le 12 avril 1862.